

# Renouvellement de la politique culturelle du Québec

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

## Le citoyen québécois auteur et acteur de sa propre culture

Mémoire déposé à titre personnel par :

**Daniel Guertin**  
Président fondateur du  
Théâtre de l'imagerie

Vice-président de la  
Fédération québécoise  
du théâtre amateur  
(FQTA)

Consultation publique

Québec  
6 juin 2016

*L'auteur est vice-président de la Fédération québécoise du théâtre amateur (FQTA) et président-fondateur du Théâtre de l'imagerie à Québec.*

*Il cumule plus de vingt ans d'expérience théâtrale artisanale ayant ouvert et dirigé une école de théâtre à Longueuil durant les années '80 et travaillé de concert avec la LNI au développement de l'improvisation dans le milieu scolaire au cours des mêmes années.*

*Il est auteur, metteur en scène et comédien artisan.*

*Il est responsable de la définition et du déploiement du renouvellement de l'approche de service à la clientèle du gouvernement du Québec (Services Québec) et enseigne la relation clientèle à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) à Québec et à Montréal.*

*Il détient également une maîtrise en administration publique – option gestion.*

*Un homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures.*  
*Proverbe africain*

## Avant-propos

Le présent mémoire décrit une nouvelle vision du loisir culturel, particulièrement du théâtre non-professionnel. Il s'appuie en partie sur les données recueillies par la Fédération québécoise de théâtre amateur (FQTA) mais aussi sur la longue expérience de son auteur en ce qui a trait au milieu du théâtre non professionnel à Montréal et à Québec.

Son objectif est de proposer des pistes permettant de soutenir et de développer le milieu des arts non professionnels comme terrain d'expression originel et original de la culture québécoise. Ce mémoire appelle donc à une application directe de la mission du Ministère de la Culture et des Communications du Québec visant à dynamiser le développement de la culture québécoise par l'apport direct de ses citoyens et à maximiser les moyens d'appropriation et de diffusion de cette culture par l'ouverture au milieu des arts de la scène produit par une nouvelle catégorie de créateurs, les artisans.



**Daniel Guertin**  
1384, rue du Père-Jamet  
Québec, Québec G1W 3G5,  
581 307-6197

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| 1. Introduction.....  | 5  |
| 2. Importance du loisir culturel .....  | 7  |
| 2.1. Identité nationale.....  | 7  |
| 2.2. Bris d'isolement et inclusion.....   | 8  |
| 2.3. Développement de public .....  | 8  |
| Recommandation .....  | 9  |
| 3. Définition du loisir culturel .....  | 10 |
| 3.1. Loisir ou culture?.....  | 10 |
| 3.2. Passe-temps ou art véritable? .....  | 10 |
| 3.3. Comparaison avec le sport .....  | 11 |
| 3.4. Questions de vision et de valeurs .....                                      | 13 |
| Recommandation .....  | 14 |
| 4. Une nouvelle vision des arts non professionnels .....                          | 15 |
| 4.1. Les artisans.....  | 15 |
| 4.2. Une nouvelle catégorie d'artiste.....  | 16 |
| 4.3. Lien avec les arts professionnels.....                                       | 17 |
| Recommandations .....   | 18 |
| 5. Rôle des organismes nationaux de loisir culturel .....                         | 20 |
| 5.1. Le rôle de coordination et de communication .....                            | 20 |
| Recommandations .....   | 21 |
| 6. Rôle du ministère .....  | 22 |
| 6.1. Concertation avec le ministère de l'Éducation, des loisirs et du Sport ..... | 22 |
| 6.2. Création du niveau artisan des arts de la scène.....                         | 22 |
| Recommandations .....   | 23 |
| 7. Conclusion.....  | 24 |

*Une mauvaise herbe est une plante  
dont on n'a pas encore trouvé les vertus.*  
Ralph Waldo Emerson

## 1. Introduction

La nouvelle politique culturelle du Québec doit soutenir et stimuler la **création culturelle** plutôt que sa simple consommation. Elle ne doit surtout pas rendre le Québécois spectateur de sa propre culture dont la définition des standards, des contours et des instruments aurait été confiée à une élite professionnelle.

Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec doit s'assurer que la culture québécoise soit vivante et en santé. Cela passe avant tout par la mise en place de nouveaux paradigmes visant l'épanouissement de la créativité culturelle des citoyens du Québec eux-mêmes qui, à leur tour, influenceront la création des professionnels.

Ainsi, la politique culturelle du Québec doit viser le soutien et le développement des productions des créateurs de la culture, qu'ils soient professionnels ou non. Car il est important de se rappeler que les professionnels ne sont qu'une infime partie des citoyens artisans de la culture<sup>1</sup>.

Le développement de la culture québécoise ne passe pas par un mandat donné aux seuls artistes professionnels pour qu'ils nous disent ce qu'il faut aimer. À l'évidence, il faut amener les professionnels à jouer ce que l'on aime et ce que l'on est, comme dans toute société dynamique et vivante. En revanche, les artistes - professionnels ou non - doivent porter cette culture plus loin en s'en inspirant pour nous la présenter de manière créative afin de provoquer réflexion, prise de conscience et... le développement culturel de la société québécoise. En clair, il est important d'éviter que ce soit la queue qui branle le chien et de laisser aux citoyens du Québec la noble et importante tâche de définir leur propre culture.

---

<sup>1</sup> En 2015, l'Union des artistes comptait près de 13 000 membres actifs et stagiaires. Rapport annuel UdA 2015, p.10

*« La culture est l'assise de l'identité des peuples dans leur diversité et leur dynamisme. Elle contribue au développement social et économique, au bien-être et à la qualité de vie des individus tout en constituant un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires. C'est donc beaucoup plus qu'un divertissement ou une activité de loisir. »*

*« [...] On note également que de plus en plus de citoyens participent à la création de contenus. »*

**Pratiques en amateur**

*« Au cours des douze derniers mois, 66 % de la population déclare avoir pratiqué au moins une activité artistique ou culturelle en amateur. Notons que les taux de pratique ont tendance à augmenter suivant le niveau de scolarité. »*

Consultation publique – Renouvellement de la Politique culturelle du Québec,  
Contexte général « Un nouveau chapitre culturel pour le Québec » pp 12 et 16

*« En collaborant avec ses partenaires, l'état doit soutenir et enrichir tous les axes du développement culturel de la société québécoise. Le loisir culturel est un de ces axes qui contribue à l'enrichissement de la vie et à l'épanouissement des personnes. [...]. Le loisir culturel a aussi un effet très bénéfique sur la qualité de vie et le développement des communautés. »*

Consultation publique – Renouvellement de la Politique culturelle du Québec,  
Mémoire de la Fédération québécoise de théâtre amateur (FQTA) Juin 2016

*L'homme de l'avenir vaudra  
ce que vaudront ses loisirs*  
Jean Guéhenno

## 2. Importance du loisir culturel

### 2.1. Identité nationale

À l'heure où les différentes cultures du monde arrivent et s'installent au Québec il semble important de réfléchir à notre propre culture. En effet, l'objectif de notre société est, bien sûr, d'être accueillant envers les immigrants du monde, mais aussi de les aider à intégrer notre culture et à adopter notre langue.

Pour tout immigrant, il importe alors que sa culture d'adoption lui paraisse ouverte, mais aussi attrayante. Ainsi, afin d'intéresser les Québécois issus de l'immigration à réellement intégrer la culture québécoise, il importe de montrer, promouvoir et mettre en valeur cette culture. De cette façon, nous éviterons les pièges consistant à encourager les immigrants à se replier sur leur culture dans une stratégie ghettoïsante ou pire, d'intégrer à l'extrême toutes les caractéristiques des peuples du monde au détriment des caractéristiques de notre propre culture. En d'autres mots, ne pas diminuer ou cacher notre culture comme si elle n'existait pas, mais la promouvoir et la montrer de manière à donner envie aux immigrants d'en faire partie. S'il est vrai que les différentes cultures du monde enrichissent la nôtre, ce n'est certes pas parce que notre culture manque de valeur.

La culture, est ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes historiquement, géographiquement et socio-démographiquement. Pour connaître la culture d'un peuple il faut voir comment il communique et exprime ses espoirs, ses craintes, ses opinions et ses idées, en bref, sa réalité. Cette identité culturelle est donc portée et conçue par ses créateurs et, à plus forte raison par ceux qui le font avec le cœur et les tripes sans en avoir appris les dogmes ou sans en gagner leur vie.

Ainsi, les créateurs du loisir culturel, tout en étant le terreau de notre culture, sont pourtant les artisans les plus négligés de la Politique culturelle québécoise.

## **2.2. Bris d'isolement et inclusion**

Plus encore, le loisir culturel est l'endroit où se rejoignent, sans barrière, les différentes classes sociales, catégories d'âge de même que les communautés d'origine ou nouvellement arrivées. En effet, le théâtre amateur, par exemple, permet de mêler tous ces groupes par la nécessité de la distribution des rôles, mais aussi parce qu'il s'agit d'un art qui rejoint tout le monde. C'est l'art de l'expression.

## **2.3. Développement de public**

Finalement, le loisir culturel, particulièrement celui des arts de la scène, participe au développement d'un public nouveau et enthousiaste qui autrement, ne serait jamais venu dans une salle de spectacle. En effet, le fait de venir encourager le membre de la famille, l'ami ou le collègue lors des représentations de son spectacle permet à des citoyens, autrement étrangers à cette activité culturelle, de s'y initier et parfois d'y prendre suffisamment goût pour s'abonner à des productions professionnelles.

Ainsi, il est difficile de comprendre la distance que cherche à prendre les producteurs professionnels des spectacles non professionnels car ils devraient se rendre compte du bassin important de nouveaux spectateurs<sup>2</sup> que les artistes de la scène non-professionnels créent, année après année. Une meilleure collaboration de ces deux groupes d'artistes permettrait sûrement de maintenir l'intérêt d'un nouveau public et de générer des revenus autonomes intéressants pour l'un et l'autre.

---

<sup>2</sup> En 2013, les spectacles des troupes membres de la seule Fédération québécoise de théâtre amateur (FQTA) ont rejoint plus de 70 000 spectateurs. *Planification stratégique et plan d'action 2015-2018, FQTA*



## Recommandation

Que les ministères de la Culture et des communications et de l'Éducation, des loisirs et du sport financent une campagne de promotion du loisir culturel (particulièrement du milieu artisan), de ses spectacles et de ses événements auprès des citoyens en général et des milieux scolaires en particulier.

- Cette campagne pourrait être accompagnée de mesures incitatives pour l'inscription à un loisir culturel et, pour les établissements scolaires, pour faire appel au milieu artisan pour des activités de médiation culturelle.
- Cette campagne doit être conçue et réalisée en collaboration avec les fédérations nationales et les instances régionales de la culture et des loisirs.

*Une culture n'est pas seulement une manière d'être, de vivre [...] une culture n'est vivante que si les participants ont le goût de faire quelque chose ensemble.*  
Jacques Grandmaison 1973

### 3. Définition du loisir culturel

#### 3.1. Loisir ou culture?

Comme le souligne le sociologue et théologien Jacques Grandmaison, une culture est vivante lorsque ses participants *ont le goût* de faire quelque chose ensemble. Ainsi, pour rendre et garder vivante notre culture, il faut donc encourager ses participants, c'est à dire les citoyens - anciens et nouveaux arrivants - à l'apprécier, à la développer et à la vivre. Il faut donc donner le goût à tous ses participants de **créer** la culture non pas en étant spectateurs mais en faisant cette culture ensemble. Il revient donc aux citoyens de définir et de développer cette culture et puisque chacun doit gagner sa vie, il est normal que l'immense majorité du travail de développement culturel soit réalisé par des citoyens bénévoles sous forme de loisir culturel.

Voici une excellente définition du loisir culturel :

Des citoyens québécois de toutes origines soutenus et encouragés à faire et à développer ensemble la culture du Québec.

Pourquoi donc alors existe-t-il ce curieux fossé entre le « loisir » et le « culturel » au Québec? Si le loisir culturel est le terreau de la culture, pourquoi n'est-il pas soutenu directement par le ministère de la Culture?

#### 3.2. Passe-temps ou art véritable?

Bien sûr, certains pratiquent le loisir culturel comme passe-temps ou activité de pur loisir, mais d'autres y investissent beaucoup de temps et de talent pour créer et développer la culture québécoise en travaillant directement avec ses participants. C'est le cas du théâtre pratiqué par plusieurs troupes non professionnelles.

Selon la Fédération québécoise du théâtre amateur, il faut :

*« [Il faut] considérer le loisir culturel comme stratégie de développement de la personne, comme élément favorisant le maintien de nos traditions culturelles et contribuant à la mémoire collective et à l'enrichissement culturel d'une communauté et enfin comme phénomène de démocratisation culturelle et économique de nos communautés. »*

Consultation publique – Renouveau de la Politique culturelle du Québec,  
Mémoire de la Fédération québécoise de théâtre amateur (FQTA) Juin 2016

Dans tous les cas, le théâtre et les arts de la scène permettent à ses participants de développer des talents sociaux importants et une confiance et une assurance des plus utiles. Dans certains cas, les productions proposées sont de qualité telle qu'elle se comparent avantageusement aux productions professionnelles et deviennent même, dans des cas plus rares, l'offre culturelle théâtrale de la région où elles se produisent. Ce faisant, elles permettent un accès à l'art et à la culture à une population autrement délaissée par les productions professionnelles et agissent comme catalyseur culturel et économique en développant de nouvelles habitudes de consommation culturelle.

### **3.3. Comparaison avec le sport**

Le loisir sportif au Québec jouit d'un financement très bien structuré. Du débutant âgé de trois ans jusqu'au jeune adulte évoluant en sport d'élite en prévision de compétitions internationales ou des Olympiques, les fédérations et les municipalités peuvent compter sur un financement d'infrastructures (arénas, terrains aménagés et éclairés, centres sportifs, piscines, etc.), de personnel (entraîneurs, arbitres, formateurs, etc.) et d'équipements (ballons, filets, buts, resurfaceuses, panneaux indicateurs, systèmes de sons, etc.) et c'est très bien ainsi.

Les campagnes (gouvernementales ou non) de promotion de la pratique du sport sont légion, les tournois fréquents et bien organisés et l'enseignement du sport est obligatoire en milieu scolaire. Tout ça est très bien et ce, même si on sait que le ratio de Québécoises et de Québécois qui deviendront athlètes professionnels est minime. L'important n'est pas là. La promotion et le soutien gouvernemental au sport sont là pour des raisons toutes autres.

D'ailleurs, le financement gouvernemental s'arrête lorsque l'on devient athlète professionnel et le soutien aux infrastructures professionnelles soulève toujours des questions des contribuables.

De son côté, le loisir culturel bénéficie d'un financement anémique et complexe dont la source est partagée entre deux ministères, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport et le Ministère de la Culture et des Communications. Ces deux ministères présentent des programmes dont les critères excluent le loisir culturel tantôt du financement de l'un, tantôt de l'autre. La structure d'accueil des loisirs culturels est minimale et doit compter sur quelques bénévoles qui doivent tout faire. Le loisir culturel est donc pratiqué de manière inégale d'une région à l'autre.

Les fédérations et les municipalités ne reçoivent que peu de financement pour le loisir culturel et les infrastructures (salles de formation, salles de répétitions, salle de représentations, entrepôts, etc.), lorsqu'elles existent, sont vieillissantes et mal équipées. Le personnel (formateur, metteur en scène, producteur, etc.) n'est ni recruté ni rémunéré par un programme de l'État et doit compter sur les maigres recettes des quelques représentations ou, la plupart du temps, accepter de s'investir bénévolement. Les équipements (éclairage, systèmes de sons, loges, projecteurs, etc.) doivent être loués aux frais des troupes et ajustés aux salles de manière temporaire. Et c'est très dur et injuste.

Aucune campagne (gouvernementales ou non) ne fait la promotion de la pratique des loisirs culturels, les festivals sont rares et organisés du mieux que le peuvent des bénévoles sous financés. L'enseignement des arts de la scène est rare et souvent coupé en milieu scolaire.

Et pourtant, personne ne se surprend de cette situation même si le ratio de Québécoises et de Québécois qui deviendront artistes professionnels est beaucoup plus élevé que le nombre d'athlètes professionnels. Pourtant, l'important n'est pas là. La promotion et le soutien gouvernemental au loisir culturel pourraient être basés sur des raisons toutes autres déjà décrites plus haut (2- Importance du loisir culturel).

D'ailleurs, étrangement, en loisir culturel, le financement gouvernemental commence lorsque l'on devient artiste professionnel et le soutien aux infrastructures professionnelles obtient presque toujours l'approbation des contribuables.

### **3.4. Questions de vision et de valeurs**

Cette comparaison avec l'importance accordée au sport amateur m'apparaît très parlante de l'actuelle vision gouvernementale de la place du loisir culturel dans la culture québécoise et des avenues que doit emprunter la révision de la politique culturelle du Québec.

Bien que tout le monde s'accorde pour valoriser le sport amateur pour ses bienfaits sur la santé, la persévérance scolaire, la socialisation et le spectacle qu'offrent les compétitions sportives, il est étonnant de ne pas voir l'évidence de qualités semblables associées au loisir culturel, particulièrement aux arts de la scène (théâtre, danse, musique, cirque, etc.). En effet, en plus de ses bienfaits sur la santé mentale et physique, les arts de la scène développent la concentration et soutiennent la persévérance scolaire, favorise l'expression et les relations sociales et produisent des spectacles de qualité fort appréciés.

En fait, le milieu du sport amateur et celui des loisirs culturels des arts de la scène offrent plusieurs des mêmes bénéfices à la population du Québec. Il serait donc inéquitable, voire absurde, de ne pas accorder à ces deux secteurs le même type de soutien car il est également important de souligner que tous les Québécois n'ont pas un profil de sportif. Plusieurs jeunes Québécois ont un profil artistique et leur développement, leur créativité et leur persévérance scolaire seront stimulées par des activités culturelles beaucoup plus que sportives.

Sans privilégier l'un par rapport à l'autre, je crois que le gouvernement du Québec devrait donner la possibilité égale à chaque personne de se développer soit par le sport ou les arts de la scène, selon le type de personnalité qui est la sienne.

## Recommandation

Que les ministères de la Culture et des communications et de l'Éducation, des loisirs et du sport clarifient leur responsabilité envers le loisir culturel de manière à éviter de sous-financer ce secteur, chacun à leur façon.

- Une responsabilité claire et unique reliée à un seul ministère
- Des programmes de subventions centralisés et bonifiés de manière à réellement couvrir les besoins
- Des programmes destinés au loisir passe-temps et d'autres aux loisirs artisans afin de bien représenter la réalité du terrain
- Des programmes d'infrastructures liés aux salles et aux équipements de représentations
- Des programmes de soutien à la formation et à l'accompagnement spécialisé
- Des liens avec le milieu de l'éducation afin de permettre :
  - Le développement de la relève
  - Le développement de public
  - La médiation culturelle

---

*Ce qu'on nomme culture consiste, pour une partie des intellectuels,  
à persécuter l'autre partie.*  
Jean-François Revel

## 4. Une nouvelle vision des arts non professionnels

### 4.1. Les artisans

Si l'on comprend que les artistes des loisirs culturels sont les créateurs du terreau de la culture québécoise et que ce type de loisirs produit de multiples bienfaits aux citoyens qui y participent comme à ses spectateurs, il m'apparaît clair que ces artistes doivent recevoir le même soutien de l'État que les bénévoles du loisir sportif d'élite.

Ainsi une nouvelle catégorie d'artiste de la scène doit être créée. À l'image du sport amateur d'élite, il existe en effet des artisans qui produisent un travail et des événements de grande qualité et qui méritent également de recevoir un soutien particulier de l'État. Il s'agit des artisans de la scène, notamment des créateurs du théâtre artisan<sup>3</sup>.

L'*artisanat* est défini comme la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier, mais hors du contexte industriel : l'artisan assure en général tous les stades de sa production ou de sa prestation de services et en assure la commercialisation. Il en va de même avec les directeurs et directrices de troupe qui sont tantôt auteur, metteur en scène, scénographe, professeur et qui coordonnent même la production et la promotion des spectacles de la troupe.

Au sein de la Commission européenne<sup>4</sup> on va même plus loin. Un consensus s'établit sur les quatre points suivants qui caractériseraient l'entreprise à caractère artisanal (ECA) :

- la production et la transformation de biens et services par l'excellence du savoir-faire du dirigeant;

---

<sup>3</sup> Le mot « artisan » a la même origine que « artiste », dont il a été synonyme jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

<sup>4</sup> Sophie Boutillier, Michel David, Claude Fournier (sous la direction de), *Traité de l'artisanat et de la petite entreprise*, éd. Educaweb, 2009, *Artisanat et Europe* APCM, p. 23

- le rôle fondamental du chef d'entreprise qui engage sa responsabilité personnelle et maîtrise tout le processus de production;
- l'acquisition, la valorisation et la capitalisation du savoir-faire notamment par l'apprentissage;
- l'intégration de l'entreprise dans son territoire au travers de sa responsabilité sociale (médiation culturelle).

Le créateur de théâtre artisan travaille avec son équipe à toutes les facettes de son art de la conception jusqu'à la représentation du spectacle ou de l'évènement. Il passera en moyenne une quinzaine d'heures par semaine à peaufiner sa création en complète symbiose avec les citoyens-acteurs culturels qui l'accompagnent dans son projet.

#### **4.2. Une nouvelle catégorie d'artiste**

Les **artisans** sont au milieu du loisir culturel ce que sont les athlètes amateurs d'élite au milieu sportif. Les entreprises de théâtre artisan, notamment, sont des écoles et des centres d'entraînement spécialisés avec des formateurs d'élite qui permettent à des non professionnels d'atteindre des performances éblouissantes. Elles organisent des évènements où le talent et la créativité de la culture québécoise sont mis en valeur de manière prodigieuse devant des citoyens, souvent participants, qui se reconnaissent dans des productions qui leur ressemblent et qui les touchent.

Ce faisant, leur travail artistique constitue l'essentiel de la médiation culturelle telle que la définit le *Réseau Culture pour tous* :

*« La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social, la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public. Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel. »*

<http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/>



Comme les artisans créent bénévolement, le travail de cette catégorie d'artistes-artisans doit absolument être soutenu par l'État afin de pouvoir poursuivre sa mission de terreau de développement de la culture québécoise. La promotion de cette nouvelle catégorie d'artistes-artisans sera certainement de nature à générer des vocations, à développer des publics et à générer une nouvelle activité économique par le développement de la consommation culturelle.

#### **4.3. Lien avec les arts professionnels**

Le renouvellement de la politique culturelle du Québec doit aussi contribuer à remplacer les murs qui divisent le milieu des artistes professionnels et artisans par des ponts visant à optimiser tout le potentiel culturel du Québec.

Ainsi, il est difficile de comprendre la distance que cherche à prendre certains producteurs et diffuseurs professionnels face aux spectacles non professionnels. En effet, les propriétaires de salles, producteurs et diffuseurs de spectacles professionnels réservent leurs installations aux artistes professionnels en les plaçant hors de prix pour les artisans des arts de la scène.

Pourtant, ces mêmes diffuseurs devraient se rendre compte du bassin important de nouveaux spectateurs<sup>5</sup> que les créateurs artisans génèrent, année après année. Ces diffuseurs pourraient rentabiliser leurs plages disponibles en insérant des spectacles et événements artisans dans leur programmation.

Les comédiennes et comédiens professionnels ont souvent de la difficulté à se créer un revenu intéressant en se limitant uniquement aux productions professionnelles reconnues par l'Union des artistes. Pourtant, de nombreuses troupes artisanes, avec leurs faibles moyens financiers, embauchent ces artistes comme metteurs en scène ou formateurs ce qui leur permet de compléter leur revenu.

---

<sup>5</sup> En 2013, les spectacles des troupes membres de la seule Fédération québécoise de théâtre amateur (FQTA) ont rejoint plus de 70 000 spectateurs. *Planification stratégique et plan d'action 2015-2018, FQTA*

La nouvelle politique culturelle du Québec devrait jouer un rôle essentiel dans la collaboration à développer entre le milieu professionnel des arts de la scène et le milieu artisan de manière à briser cette compétition malsaine visant l'obtention du financement de l'État.

Le milieu artisan apprécie l'expertise professionnelle pour la formation de ses artisans, mais le milieu professionnel a encore plus besoin du milieu artisan comme générateur de relève et développeur de publics.

Une nouvelle synergie entre ces deux milieux serait non seulement un catalyseur du développement culturel québécois, mais permettrait de générer des économies et un autofinancement appréciables (grâce au développement de publics) permettant, à terme, une nouvelle éclosion du milieu des arts de la scène comparable à celle des années soixante où les deux milieux étaient encore indissociables. Le renouvellement de la Politique culturelle du Québec pourrait ainsi contribuer à une nouvelle révolution tranquille...

## Recommandations

Qu'un comité mixte (gouvernemental et fédérations nationales en loisir culturel - arts de la scène) soit créé pour fixer les critères d'évaluation de la catégorie artisan.

Que des programmes incitatifs soient développés par l'État à l'intention des propriétaires de salles et diffuseurs professionnels pour financer la disponibilité de leurs salles pour le milieu artisan.

Que l'État aide à financer l'embauche de professionnels par des troupes artisanes.

Que l'État fasse des représentations, en collaboration avec les fédérations nationales de loisirs culturels (arts de la scène) auprès de l'Union des artistes pour que cette dernière assouplisse ses règles afin de permettre à des comédiens professionnels de jouer dans des productions artisanes et même à des comédiens artisans de jouer dans des productions professionnelles. De tels échanges stimuleraient de part et d'autres la présence de nouveaux publics.

## Recommandations

Que des initiatives de maillage entre le milieu professionnel et le milieu artisan pourraient être encouragées et financées par l'État :

- Parrainage de troupes artisanes ouvrant droit à un financement accru de l'État
- Remise d'un pourcentage des billets vendus par les troupes professionnelles aux troupes artisanes

Que des avantages fiscaux particuliers peuvent être proposés par l'État aux entreprises privées qui commandites ou parrainent des troupes artisanes.

*La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective  
de la continuité historique, le mode de penser et de vivre*  
Milan Kundera

## 5. Rôle des organismes nationaux de loisir culturel

### 5.1. Un rôle de coordination et de communication

Les fédérations nationales en arts de la scène dont la Fédération québécoise du théâtre amateur ont un rôle de rassemblement et de promotion. Si on leur en donne les moyens, ce sont les meilleures instances pour promouvoir les arts de la scène pratiqués par loisir ou par des artisans. À l'instar des Unités régionales de loisirs et sports et des organismes régionaux placés entre les ministères et le milieu des loisirs, les fédérations vont vers leurs membres et proposent des services, elles font un maximum de promotion également auprès du public et des mécènes potentiels. Mais leurs moyens sont limités, pour ne pas dire nettement insuffisants.

Les organismes régionaux chargés de soutenir, de promouvoir et de transférer le financement étatique, ne sont que peu efficaces en ce qui concerne les loisirs culturels. Lorsqu'elles ne sont pas carrément invisibles, elles ne font pas beaucoup d'effort afin de fédérer le milieu, d'être à son écoute et d'offrir les services attendus. Les organismes régionaux de loisirs ont aussi une mission très large qui embrasse également le loisir sportif qui prend la majeure partie de leurs ressources ce qui laisse le milieu culturel sur la touche.

Voilà pourquoi, les fédérations nationales me semblent le meilleur véhicule pour opérer et appliquer les changements de la nouvelle politique culturelle du Québec. Ces fédérations sont moins coûteuses et plus branchées sur les réels besoins du milieu qui assure son membership.

Le besoin de coordination et de communication est criant : entre le milieu scolaire et les troupes artisanes, avec le milieu municipal, avec les organismes régionaux pour l'attribution des maigres ressources, entre le milieu professionnel et le milieu artisan et entre les entreprises privées et les troupes artisanes. Une meilleure communication permettra la valorisation des arts de la scène pratiqués pas des artisans ce qui pourrait ouvrir la voie à un meilleur autofinancement. Une meilleure coordination entre tous ces milieux connexes pourrait générer des économies d'échelle et un partage d'expertise propre à stimuler le développement culturel et à augmenter la qualité des productions et des évènements.

## Recommandations

Que les ministères de la Culture et des communications et de l'Éducation, des loisirs et du sport revoient les rôles respectifs des unités régionales de loisirs et des fédérations de loisirs culturels (arts de la scène) afin de confier plus de responsabilités et de moyens aux fédérations nationales en arts de la scène.

Que le ministère de l'Éducation, des loisirs et des sports, à l'invitation du ministère de la Culture et des Communications, facilite la communication et la coordination entre le milieu culturel artisan et le milieu scolaire.

*La culture, c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié.*  
Edouard Herriot

## 6. Rôle du ministère

### 6.1. Concertation avec le ministère de l'Éducation, des loisirs et du Sport

Le milieu du loisir culturel ne sera bien servi que lorsque la responsabilité de le soutenir sera clairement attribuée au ministère de la Culture et des Communications ou au ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. En effet, le partage des responsabilités entre ces deux ministères complexifie la tâche des organismes à soutenir et les fait souvent tomber entre deux chaises puisque les programmes d'un ministère et de l'autre ne sont que peu harmonisés ou complémentaires et couvrent ainsi assez mal les besoins prioritaires du milieu.

À l'occasion de la révision de la politique culturelle du Québec, le moment me semble bien choisi pour clarifier les rôles et les responsabilités de ces deux ministères en ce qui concerne le soutien aux organismes de loisirs culturels. Il me semble logique que le leadership de cette concertation et révision des programmes soit à l'initiative du ministère de la Culture et des Communications. Il me semble également logique et pertinent que le loisir culturel relève de ce ministère de par sa filiation avec le milieu professionnel, tant par ses besoins que par sa production.

### 6.2. Création du niveau artisan des arts de la scène

Le présent mémoire insiste beaucoup sur l'engagement citoyen dans le développement et la définition de la culture québécoise par les arts de la scène artisans. Cette catégorie d'artistes n'existant pas encore, il revient au ministère de la Culture et des Communications d'initier la réflexion sur la création de cette catégorie en concertation avec les fédérations nationales. Une fois définie, cette catégorie d'artiste devrait pouvoir avoir accès à des programmes de soutien technique et financier de même qu'à une promotion particulière afin de bien soutenir son développement et sa contribution à la culture québécoise.

## Recommandations

Que les rôles des ministères de la Culture et des Communications et de l'Éducation, des Loisirs et des Sports soient clarifiés en ce qui a trait au soutien aux organismes de loisirs culturels et que l'accès aux mesures d'aides financières et techniques directes soit simplifié.

Que l'État crée un comité de travail mixte (Ministère de la Culture et des Communications, ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, fédérations nationales, responsables de troupes artisanes) afin de définir l'appellation « artisan », d'en établir les critères, d'en évaluer les besoins et d'identifier des mécanismes de soutien financier et technique lui étant réservé.

Que soit créé un fonds administré par le gouvernement et les fédérations en arts de la scène afin de financer le développement et le rayonnement des troupes et des événements artisans.

Que des campagnes de promotion des arts de la scène non professionnels (artisans) soit lancée ou soutenues par l'État.

Que l'État accentue la promotion et mettent en place les moyens de développer l'enseignement des arts de la scène dans les écoles primaires et secondaires.

Que l'État contribue à créer et à maintenir des ponts de collaboration permanents entre les milieux professionnel et artisan.

Que l'État mette en place un programme d'infrastructures (salles et équipements de scène) afin de rénover ou de construire des lieux scéniques destinés exclusivement aux troupes artisanes.

## 7. Conclusion

Les travaux entourant la nouvelle politique culturelle du Québec sont un rendez-vous extrêmement important pour les artisans des arts de la scène. Il s'agit là d'une façon de corriger les incohérences actuelles d'un soutien étatique tronqué entre deux ministères qui ne parviennent pas à bien comprendre ou soutenir le milieu. Une belle occasion de dynamiser le milieu du loisir culturel, terreau de la culture québécoise pour donner un nouvel élan identitaire aux citoyens du Québec.

C'est aussi une possible rencontre du milieu professionnel et du milieu artisan pour faire ensemble mieux que ce que nous pouvons faire séparément et à moindre coût. C'est en même temps l'occasion d'une réflexion sur l'état et le nombre des équipements culturels au Québec et sur la manière de les optimiser.

Aussi et peut-être surtout, c'est une chance d'augmenter l'autonomie financière du milieu culturel par l'amélioration de son image auprès des mécènes et commanditaires, un plus grand maillage avec le milieu scolaire, une plus grande collaboration d'affaires entre professionnels et artisans et la construction concertée de publics générant des retombées économiques mesurables.

L'auteur de ce mémoire est bien sûr fortement intéressé à contribuer à l'un ou l'autre de ces chantiers stimulants et j'offre mes connaissances et mon expérience à toute initiative concrète qui suivra la présente consultation publique.

Merci de l'occasion que vous m'avez offert de partager avec vous ces pistes et réflexions. Au plaisir de pouvoir m'investir dans tout projet qui ira dans ce sens.



Daniel Guertin